

En résumé

Etablissement rural relevant de l'éducation prioritaire, le collège les Hauts de Plaine, très engagé sur le climat scolaire, a mené une réflexion plus générale sur la coéducation et sur le conseil de classe en particulier. Utilité de celui-ci sous sa forme classique ? Quels suivi ? Quels impacts ? Quels retours envers les parents ? Intérêt des réunions parents/professeurs ? Après une année d'expérimentation sur deux niveaux, il n'y a plus de conseil de classe mais un suivi de scolarité soit trimestriel soit semestriel. Egalement une réflexion sur la temporalité a été nécessaire pour une planification plus étalée. Les traditionnelles rencontres parents professeurs n'existent plus. En effet les parents sont à plusieurs reprises sur l'ensemble de l'année.



Mots clefs

Coéducation

Rencontres

Objectifs

Bienveillance

Equipe

Exigences



04 92 65 00 74

Ce.0050452p@ac-aix-marseille.fr

<https://www.clg-hauts-de-plaine.ac-aix-marseille.fr/>

Collège
les Hauts de Plaine
05300
Laragne-Montéglin



*"Suivi de scolarité
et Conseil de
classe : Dénotons,
Osons le
changement !"*

Pourquoi ?

Malgré les réformes successives le conseil de classe reste une instance qui n'a pas changé depuis des décennies. Ce rituel n'a évolué ni dans son organisation, ni dans son contenu, ni dans son fonctionnement. Il n'est plus en phase avec les besoins des élèves, des parents et des professeurs de l'École d'aujourd'hui. Il a perdu tout sens pédagogique et il est devenu une simple chambre d'enregistrement, voire un lieu de procès par contumace.

Quel est son but ? Un président fait défiler les élèves, tente de garder l'attention des professeurs qui s'impatientent, certains quittent le conseil avant la fin, certains sont arrivés en retard et parfois (nous en avons tous fait l'expérience) il se déroule avec des rangs très clairsemés.

La période des conseils de classe augmente la tension dans un établissement scolaire. En effet, sur une période assez courte en général, les enseignants doivent compléter les bulletins, procéder rapidement à des évaluations car il manque des notes et assister à de nombreux conseils de classes. Ce sont en général 4 conseils par soir avec des durées très variables. Cette superposition ne permet pas la présence de tous.

Le conseil de classe est devenu davantage une instance où sont abordés les problèmes de comportement. On pointe des difficultés de travail mais quelles solutions sont données, apportées ? Quel est le rôle du CPE, bien souvent cantonné aux seules absences des élèves.

Les délégués de classe prennent sagement des notes (quand ils ont le temps et la méthode pour pouvoir le faire), n'ont en général pas grand-chose à dire quand on les interroge, n'ont pas ou peu préparé le conseil avec la classe et n'en font bien souvent aucun retour.

La présence des parents délégués se fait rare et quand ils sont là, ils le sont car leur enfant est dans la classe concernée. Ils prennent donc la parole quand vient le tour de leur fils ou de leur fille et dialoguent avec les enseignants ce qui n'est pas équitable puisque les autres parents n'ont pas cette chance. Ils n'ont que très rarement consulté les autres parents et n'ont donc par conséquent pas grand-chose à exprimer.

Les discussions autour de l'octroi des fameuses récompenses (encouragements, félicitations et autres compliments) sont interminables et renforcent le sentiment d'injustice pour tous les acteurs présents.

Souvent, les enseignants continuent de demander au président du conseil de donner un avertissement conduit, travail ou un blâme alors que le conseil n'est pas une instance disciplinaire.

Et après le conseil ? Que reste-t-il ? Quelle suite est donnée ? Les bulletins sont envoyés à la famille dans la majeure partie des cas, certaines familles (des élèves en difficulté) sont reçues et on passe au trimestre ou semestre suivant.

Présider cette instance dans un tel contexte était devenu très difficile à vivre tant elle s'éloigne de ce qu'elle pourrait être. Une souffrance pour le personnel de Direction ? Oui, comme le soulignait également Caroline Veltcheff lors d'un séminaire sur le climat scolaire dans l'académie d'Aix Marseille.

Concrètement...

Temporalité : Les suivis ne sont pas concentrés sur une courte période mais débutent bien plus tôt. Pour les 6èmes, nous commençons dès le retour des vacances de la Toussaint. Un seul suivi par soir et au maximum deux par semaine. Un soir = une classe.

Un courrier type est remis à la famille avec un coupon réponse à retourner. La famille mentionne sur ce coupon sa présence ou non au suivi et indique le créneau horaire qui lui est le plus favorable. Une fois les coupons récoltés, nous envoyons un sms aux parents pour leur indiquer l'heure à laquelle la famille et l'élève seront reçus.

Protocole :

16 h 45 – 17 h 15 : Synthèse du Professeur Principal en présence des élèves et des parents délégués. Dans sa synthèse, le Professeur Principal indique les élèves félicités pour leurs résultats ou les élèves félicités pour les efforts fournis pendant le trimestre ou le semestre. Cette liste n'est discutée par personne. Cette organisation implique que l'ensemble des enseignants renseignent bien les bulletins en amont (ils sont verrouillés 3 jours avant) et que les appréciations soient explicites pour favoriser la synthèse du PP.

Un courrier de félicitations est remis à l'élève en plus de son bulletin.

A partir de 17 h 15 : Nous nous séparons en trois groupes qui se composent ainsi : des enseignants avec le Principal du collège, des enseignants avec le CPE et des enseignants avec le Professeur Principal. Les élèves délégués choisissent également d'être présents dans l'un des trois groupes.

Les familles et les élèves sont reçus toutes les 10 à 15 minutes et un point sur le trimestre ou le semestre est fait. A la fin de ce dialogue, des objectifs sont fixés avec la famille et l'élève sur le trimestre ou semestre suivant. La fiche d'objectifs est gardée par le Professeur Principal.

Les familles patientent dans une salle d'attente agréablement aménagée où sont entreposés sirops et jus de fruits.

Le suivi se termine aux alentours de 18h45 – 19h grand maximum.

Les parents non présents sont systématiquement convoqués dans les jours qui suivent.

Nous ne sommes plus autour d'un grand rectangle avec des tables mais nous sommes simplement assis en cercle tant lors de la première partie du suivi pour présenter le bilan de la classe, que lors des entretiens avec les parents et l'élève. Cette organisation est importante car elle favorise la discussion. La posture de tous a changé. Il arrive que les enseignants changent de groupe au cours de la soirée ou bien se regroupent avec un autre quand il y a un temps mort dans l'un ou l'autre.

La présence des professeurs des écoles qui sont conviés pour les 6èmes donne encore plus de sens à ce dispositif.

Vu du côté d'un parent !!!

Avis positif sur le déroulement du suivi de scolarité car celui-ci est organisé de façon efficace : le rendez-vous est fixé à l'avance, l'horaire de passage est respecté, il n'y a donc pas d'attente.

Avis positif sur le concept car le suivi de scolarité est une bonne occasion de rencontrer **régulièrement** les professeurs de nos enfants et le personnel du collège qui les côtoie. Nous avons ainsi un retour régulier sur les résultats scolaires mais aussi sur le comportement et la participation de nos enfants dans la vie du collège.

Avis positif sur l'organisation du suivi de scolarité car l'élève et les parents sont directement impliqués, associés aux axes d'amélioration définis.

En tant qu'enseignante ayant expérimenté différents types de conseil de classe, je suis ravie que nous ayons adopté ce fonctionnement. Cela nous permet d'avoir un vrai rôle pédagogique et d'avoir un meilleur contact avec les familles. Les liens de confiance se tissent plus facilement ce qui nous permet d'aborder sereinement les problèmes des élèves le cas échéant. Pour rien au monde je ne voudrais revenir en arrière !

d'une
enseignante

Je trouve ça bien parce que les élèves peuvent communiquer avec les professeurs, qu'on gagne du temps en voyant les professeurs presque tous ensemble.

d'un élève de
6ème

d'un élève de 3ème

Pour ma part, en tant qu'élève, je trouve le concept du Suivi de scolarité très bien. Il permet de savoir ce que l'on dit de nous, de pouvoir en parler directement avec nos professeurs et nos parents. On peut s'exprimer sur ce que l'on pense beaucoup plus librement. Ce concept est donc mieux que l'ancien conseil de classe. Il permet de lier rencontre parents-professeurs et conseil de classe.